



32^e CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'ASSEMBLÉE DU CANADA

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)- Winnipeg (Manitoba)- 29 janvier au 1^{er} février 2015
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)- M. François Ouimet, vice-président de l'ANQ- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'ANQ- M^{me} Lise Moreau, directrice de cabinet du président- M^{me} Ariane Mignolet, directrice générale des affaires juridiques et parlementaires.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- La Conférence des présidents d'assemblée du Canada se réunit une fois l'an. Les discussions portent sur des sujets d'intérêt pour la présidence et sur la procédure parlementaire.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Principes fondamentaux du privilège dans le contexte moderne- Donahoe c. Société Radio-Canada - une rétrospective- Le privilège parlementaire et les tribunaux : discussion entre experts- Rapports sur les administrations relativement au privilège et à d'autres questions- Pétitions électroniques et participation des citoyens- Présider les questions orales- La sécurité à travers la lorgnette des privilèges parlementaires.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Partager l'expérience de l'ANQ sur la sécurité dans un contexte de privilèges parlementaires et susciter une discussion sur cette thématique.- Favoriser le partage et les échanges avec les membres de la présidence des assemblées législatives du Canada sur la procédure parlementaire.- Mieux comprendre les enjeux qui ont cours au sein des assemblées législatives canadiennes, notamment sur les thèmes de la conférence.

OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)

- Consolider le réseau de contacts de l'ANQ auprès des présidents, vice-présidents et greffiers des autres assemblées canadiennes.

COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS

- Les participants représentant l'ANQ ont eu l'occasion de s'enquérir de l'actualité et des enjeux parlementaires des autres assemblées législatives canadiennes.
- Le président de l'ANQ s'est adressé à ses homologues canadiens au sujet de la sécurité dans un contexte de privilège parlementaire. Cette allocution a été suivie d'échanges sur ce sujet d'intérêt pour plusieurs présidents d'assemblée.
- Les participants québécois ont pris part à des ateliers portant sur des thèmes d'intérêt pour des législateurs. Ces ateliers auront permis d'en apprendre davantage sur les meilleures pratiques des assemblées législatives des provinces canadiennes, notamment en ce qui a trait aux privilèges parlementaires.
- La conférence a également permis aux parlementaires québécois présents de développer leur réseau de contacts auprès d'autres législateurs canadiens.

COÛT

- Per diem et autres frais	5 026,47 \$
- Transport	5 648,77 \$
Total	10 675,24 \$